

Déclaration CGT

Depuis le début de la nouvelle mandature, nous n'avons cessé, sans succès d'ailleurs, d'alerter les représentants de la collectivité sur la détérioration du dialogue social à la ville de Nantes et à Nantes métropole.

Le refus d'ouverture de négociations sur les déroulements de carrière et la nouvelle présentation, aujourd'hui, du dossier relatif aux ajustements des ratios d'avancement de grade malgré votre mobilisation d'ampleur et malgré la position unanime de l'ensemble des organisations syndicales de Nantes et de Nantes métropole contre le projet proposé, démontre le peu de cas que font nos collectivités de ses représentants du personnel et donc de vous, ses agents !

Et c'est loin d'être le premier signe de cette posture méprisante !

Malgré les déclarations d'intentions de nos décideurs, assurant de leur bonne volonté pour favoriser l'exercice du droit syndical et développer des relations sociales dans un climat constructif, respectueux des personnes et de l'intérêt du service public, tout, dans les faits nous prouve le contraire : il suffit pour cela de simplement regarder l'ordre du jour du CT proposé aujourd'hui avec 26 dossiers à l'ordre du jour (soit près du double du nombre habituel) à étudier en une semaine, les dossiers ayant été envoyé au compte goutte à partir du 22 mai.

Ce n'est pas sérieux !

Les relations sociales reposent sur l'expression des agents au travers des organisations syndicales.

La concertation et la négociation doivent être les modes privilégiés afin de prendre en considération l'avis des personnels à travers leurs représentants élus.

Nous affirmons que le dialogue social contribue au développement du service public ce qui passe évidemment par les conditions de travail et de rémunération des agents.

Les discours de bonnes intentions paraissent scandaleux au regard des conditions d'exercice dans lequel nous sommes.

Ils illustrent, par les faits, une volonté politique érigée en système de pouvoir, passant outre l'avis et les besoins des personnels.

Devons nous rappeler à nos élus politiques que nous sommes des représentants élus et non pas honoraires ?

La reconnaissance du droit syndical s'accompagne de la nécessité de disposer des moyens suffisants à son exercice.

Notre vision du syndicalisme est de contribuer à l'amélioration des conditions de travail et de rémunération des salariés, d'enrichir et d'éclairer la décision des élus quant aux orientations des services.



Force est de constater que malgré les nombreuses instances de concertations existantes, malgré toute les annonces visant à présenter le dialogue social Nantais comme irréprochable, le compte n'y est pas !

Pour preuve, cette intersyndicale unanime à dénoncer le passage en force de la plupart de vos décisions et la transformation des espaces de concertations en espaces d'informations.

Non, nous n'accompagnerons pas docilement vos décisions !

Nous ne nous laisserons pas abuser par les discours alarmistes et redondants sur les budgets contraints, nécessitant une maîtrise conséquente des dépenses de fonctionnement tandis qu'est maintenu un niveau élevé d'investissement, à hauteur de 58,2 millions d'euros de nouveaux grands équipements vitrine !

Ce discours de sobriété est exclusivement orienté sur les réductions de personnels.

Cette politique se traduit par des départs en retraite non remplacés et des redéploiements qui entraînent une dégradation conséquente des conditions de travail, une augmentation conséquente du recours aux personnels précaires et une indéniable détérioration du service public rendu !

Nous le rappelons, ni les salariés, ni les peuples ne sont responsables de cette crise du système financier !

L'immense majorité n'ont jamais été les créanciers, ils ne doivent pas en être les débiteurs aujourd'hui.

Au contraire, face à la crise que nous traversons, face à l'accroissement des inégalités, au développement de la précarité, l'urgence sociale est au renforcement des garanties collectives communes à tous.

A l'heure où le point d'indice est gelé depuis 2010 et qu'aucune perspective d'augmentation n'est pas à l'ordre du jour, il est plus que légitime de revendiquer un déroulement de carrière linéaire et sans frein ainsi qu'un dialogue social constructif et à même de répondre aux besoins de l'ensemble des agents de nos collectivités et à celui du service public.

Exigeons, tous ensemble, l'ouverture de négociations digne de ce nom.

